



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2016

DELIBERATION N° 1

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 24
Votants : 29

Pour : 24
Abstentions : 3
(MAT, IOP, ND)
Ne prennent pas
part au vote : 2
(CM, PF)

**Objet : Demande
d'adhésion de la
Commune de
Tarnos à l'ACBA**

L'an deux mil seize, le trois octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 27 septembre 2016

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, A.VALOT, D.ARMENGAUD, G.ELGART, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, M.LORDON, JD BONNOME, G.MOSCHETTI, C. DUFOUR, S.PUYO, N.DAUGA, J.DUBOURDIEU, M.DUBROCA, JP CRESPO, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (procuration à G.MOSCHETTI), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), I.OXOBY-PAGNAN (pouvoir à MA THEBAUD), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO), P.FAVRAUD (pouvoir à C.MARTIN)

Secrétaire de séance : JD BONNOME

Monsieur le Maire indique que par une délibération du 22 juin 2016, le Conseil Municipal de la Commune de Tarnos a exprimé sa volonté que Tarnos puisse appartenir à une intercommunalité correspondant davantage aux attentes des Tarnosiens.

Le Conseil Municipal de Tarnos a sollicité :

- . le Conseil d'Agglomération Côte Basque Adour pour une demande d'adhésion de la Ville de Tarnos à l'ACBA,
- . l'avis des Conseils Communautaires des Communautés de Communes Maremne Adour-Côte-Sud (MACS) et du Seignanx sur l'intérêt que pourrait représenter une fusion entre elles.

Lors de sa séance du 20 juillet 2016, le Conseil de l'Agglomération Côte Basque Adour a émis un avis favorable au processus d'adhésion de la Commune de Tarnos à l'ACBA.

Conformément aux dispositions de l'article L.5214.26 du CGCT, il appartient aux Communes membres de l'ACBA de se prononcer sur cette demande d'adhésion sous un délai de trois mois. A défaut, l'avis de la Commune sera réputé favorable.

Monsieur le Maire rappelle les liens historiques, culturels et économiques très forts entre les Villes de Boucau et de Tarnos. Ces liens se sont traduits également par de la coopération intercommunale (SIAEP, Sivu de l'Aygas, Syndicat du Parc des Sports...).

Cette coopération s'est également développée dans le domaine des transports urbains avec l'adhésion de Tarnos au Syndicat des Transports de l'ACBA qui a permis la constitution d'un réseau maillé efficace, permettant de transporter au quotidien, habitants, travailleurs et scolaires.

Le tram-bus, à travers la ligne Tarnos Bayonne, renforcera la liaison de Tarnos avec le cœur de l'Agglomération.

La Ville de Tarnos est également adhérente au Syndicat du SCOT de l'Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes.

Monsieur le Maire souligne que l'appartenance de Tarnos au Bassin de vie et l'aire urbaine de Bayonne n'est plus à démontrer.

Sur le plan économique, les bords à quai de Tarnos représentent une part non négligeable de l'activité du port de Bayonne, ce qui conforte l'appartenance au même bassin d'emploi.

En outre, dans son dernier rapport, la Chambre Régionale des Comptes a souligné que *« la Ville de Tarnos appartient à la Communauté de Communes du Seignanx alors que à l'instar d'autres Communes contiguës, elle appartient à l'unité urbaine de Bayonne. Tarnos fait également partie du même bassin de vie que les Communes de la Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour. La Commune de Tarnos fait également partie intégrante de la zone d'emploi de Bayonne. En conséquence la CRC estime qu'il appartient aux élus et aux différents acteurs locaux de prendre en compte ces éléments dans leurs réflexions sur l'avenir de l'intercommunalité ».*

Dès lors, au vue de l'ensemble des éléments à caractère économique, institutionnel ou de réalité urbaine, Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable à la demande d'adhésion de Tarnos à l'ACBA.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

. décide de donner un avis favorable à la demande d'adhésion de Tarnos à l'ACBA.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 4 octobre 2016

Le Maire,

Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/10/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/10/2016